



Réponse du parquet suite à dénonciation

Par **boulle**, le **11/06/2013 à 19:55**

bonjour,

Pour avoir des papiers ma femme a déposé plainte contre moi pour violence conjugale aggravée ors après enquête le parquet l'a déboutée

Suite à la plainte de ma femme, je suis reconvoqué de nouveaux car le parquet ne veut pas en rester la et veut poursuivre ma femme pour dénonciation calomnieuse mariage gris et fausse déclaration en même temps j'ai appris que la préfecture ne veut pas la régularisée et cela à aucun prix que risque t'il de lui arrivé ?

Merci

Par **onguiba**, le **11/06/2013 à 20:00**

[fluo]bonjour[/fluo]

a part une obligation de quitter le territoire je ne vois pas ce qui pourrais lui arriver

Par **boulle**, le **12/06/2013 à 18:40**

bon jour

merci de ta réponse